

BLUES DE VACHE

Association

140 rue Pierre Bon - 34000 MONTPELLIER

Tél. 06 70 91 38 31

<http://www.bluesdevache.sitew.fr>

<https://www.facebook.com/bluesdevache/>



www.bluesdevache.sitew.fr

FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027

Elève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse

N° et rue :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. port. :

Tél. fixe :

E-mail :

Contact Messenger ou facebook :

Parent (pour élève mineur)

Nom :

Prénom :

Adresse

N° et rue :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. port. :

Tél. fixe :

E-mail :

Contact Messenger ou facebook:

Nombre d'années de pratique de votre instrument :

Quel instrument :

Si autre instrument, précisez :

Précisez quels styles voudriez vous aborder :

Quels styles avez vous déjà vu (pour les non débutants) :

Important : Précisez quels créneaux horaires vous sont disponibles à partir de 16h:

Avez-vous lu les conditions générales ci-jointes ? : (signature nécessaire)

CONDITIONS GENERALES

(à lire impérativement et à conserver)

Cotisations annuelles et mode de fonctionnement :

Etant donné le nombre limité de places, seuls ceux qui auront effectué le règlement seront acceptés au cours :

30 € à l'ordre de **Blues de vache** (Adhésion à l'association)

+ 360 € à l'ordre de : **Blues de vache** (pour les cours à la MPT Voltaire)

(possibilité de faire 3 chèques de 130 € ou 2 chèques de 195 € encaissés en octobre, novembre et décembre au plus tard).

Absences : *Nous vous demandons de nous informer de vos absences préalablement à vos cours. Après 3 absences injustifiées nous mettrons votre créneau horaire à disposition d'un élève sur liste d'attente.*

Chris : 06 70 91 38 31

Clause spéciale :

Suite aux événements épidémiologiques de 2020, nous avons pu mettre en place un suivi de cours en utilisant l'outil numérique. Il s'est avéré efficace. C'est ainsi la raison pour laquelle nous vous avons demandé votre contact Skype ou Messenger (d'autres moyens sont possibles sous réserve qu'ils soient simples à installer et ne demandent pas d'abonnement payant). Par ce moyen nous vous proposons de faire au mieux pour assurer la continuité de l'enseignement. Malgré tout, ce dispositif ne pourra être utilisé que pour ce cas de force majeure (confinement ou fermeture temporaire de l'établissement). Il ne devra pas être sollicité en cas d'absence de l'élève. Tout élève ne pouvant ou ne voulant pas utiliser ce moyen de communication ne pourra pas demander un quelconque remboursement des séances non effectuées. Toutefois, un arrangement au préalable avec le professeur pourra permettre des actes de substitution que lui seul s'octroie le droit d'accorder. Parfois mais rarement, la mise en place de ce service demande un temps plus ou moins long (1 semaine environ) avec certains élèves, ceci ne pourra non plus être imputé au travail de l'enseignant.

Fonctionnement des cours :

Selon le nombre de demandes d'inscriptions dans un même niveau et même tranche d'âge ainsi que des disponibilités horaires des élèves, les cours seront soit de :

- 1H par groupe de 3 personnes***
- 40mn par groupe de 2***
- en cours individuel de 20mn***

Les cours se répartissent en au moins 30 séances sur le cycle scolaire (de mi septembre à juin, pas de séances pendant les vacances scolaires).

Rajoutez à cela le(s) spectacle(s)/concert(s) (Selon les disponibilités de la salle polyvalente de la MPT), où les élèves pourront jouer devant un public accompagnés par leur enseignant.

N'hésitez pas à me suivre sur ma chaine Youtube :



<https://www.youtube.com/@coursdeguitare>